

ARTICLES

- Assemblée Générale SFE – PG. 2
- Nouveau Comité Exécutif – PG. 2
- Schuman Trophy 2019 – PG. 3
- Élections Européennes 23/26 Mai 2019 – PG. 3
- Modification de la règle anti-cumul pour les END – PG. 4
- Pacte européen sur les emballages plastiques – PG. 4
- Calendrier exercice de Promotion 2019 – PG. 5
- Déclaration de l'activité du conjoint(e) – PG. 5
- Formations SFE pour examens EPSO & Livres – PG. 6
- Offres assurances SFE – PG. 7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SFE

Notre assemblée a eu lieu le 2 Avril dernier au PLB3 (Philippe le Bon). Nous avons pu présenter les rapports d'activités et financiers pour les années 2017 et 2018 ainsi que notre nouveau Statut Interne. Ce dernier est beaucoup plus détaillé et plus précis dans l'organisation du SFE.

Ce fut également le point de départ des élections internes pour le renouvellement du Comité Exécutif ainsi que la Commission du contrôle financier et le Conseil en Médiation (anciennement Commission des Litiges).

Nous avons également abordé le futur du syndicat SFE et les enjeux politiques pour l'avenir.

Une réunion ad-hoc sur les sujets est prévue à la fin du mois de Mai.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer !



NOUVEAU COMITÉ EXÉCUTIF

Suite aux élections internes du SFE où 17 candidats étaient en lice, la réunion constitutive du Comité Exécutif (« Comex ») a lieu le 7 Mai 2019.

Voici votre nouveau Comex pour le SFE qui aura à cœur de défendre vos intérêts !

Alain, Giustina, Valérie, Cécile, Pascale, Giancarlo, Alan, Ferdinand, Alain, Anne, Daniela, Eléonore, Ilir, Uwe et Laurent.

Cliquez sur le petit logo pour voir votre équipe sur notre site web :



Bien entendu, c'est ensemble que l'on construit l'avenir et la défense du Personnel. Alors aidez-nous en rejoignant notre équipe !





ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

Les élections approchent et il est important que chacun se mobilise afin de rappeler l'importance du vote et également le travail, les projets de l'UE bénéficiant à chaque citoyen européen.

A l'heure de l'euroscpticisme, du Brexit et de la montée des extrêmes, chacun d'entre nous peut encourager ses proches ou connaissances à aller voter.

Pour le personnel en activité, une page dédiée sur MyIntracomm propose plusieurs liens utiles et intéressants

<https://myintracomm.ec.europa.eu/pages/european-elections.aspx>

Parmi eux, le portail « *What Europe does for me* » que l'on vous encourage à visiter et à partager !

<https://www.what-europe-does-for-me.eu/en/portal>

Et bien sûr, retrouvez la vidéo du Parlement Européen, « *Aujourd'hui, je viens au monde. À quoi ressemblera le monde dans lequel je grandirai ?* »

<https://www.youtube.com/watch?v=R3tErFvAgag>



SCHUMAN TROPHY 2019

Comme chaque année, le SFE apporte son soutien à l'action du Schuman Trophy qui aura lieu le :

- **Week-end de la Pentecôte (8 au 10 juin 2019) dans les installations de la Royale Union Rixensart à Rosières.**

Nous sommes fiers de sponsoriser cette belle compétition qui nous l'espérons se déroulera dans un esprit convivial et chaleureux.

Retrouvez tous les détails sur le site du Schuman Trophy : <http://www.schuman-trophy.eu/>





MODIFICATION DE LA REGLE ANTI-CUMUL POUR LES END

L'information administrative n°15-2019, entrée en vigueur le 5 avril dernier a modifié la décision de 2004 en supprimant la mention « expert national détaché ».

Dans la pratique, cela signifie que la période d'END n'est plus comptabilisée dans la règle des « 7 ans ».

Pour rappel, sont comptabilisées dans la règle anti-cumul de 7 ans, les prestations en qualité de:

- ✓ agent temporaire 2a ;
- ✓ Agent temporaire 2b : comptabilisation uniquement pour les prestations (prestations en cours ou nouveau contrat) à compter du 1er mai 2004 ;
- ✓ Agent temporaire 2d : comptabilisation uniquement pour les prestations (prestations en cours ou nouveau contrat) à compter du 1er mai 2004 ;
- ✓ Agent contractuel 3bis sans réussite préalable d'un CAST ;
- ✓ Agent contractuel 3ter (Commission), excepté les interprètes de conférences ;
- ✓ Intérimaire (cependant, les premiers 3 ans de prestation de service en tant qu'intérimaire ne sont pas comptabilisée dans la règle anti-cumul de 7 ans) ;
- ✓ Prestataire de service (excepté pour les prestations qui relèvent de la directive 92/50/CEE et ceci pour les prestations à compter

VERS UN PACTE EUROPÉEN POUR LES EMBALLAGES PLASTIQUES... ET NOUS ?

Début avril, la France et les Pays-Bas ont lancé une initiative destinée à adopter au niveau européen, avec les pays ayant développé une politique ambitieuse en matière d'économie circulaire, un « pacte plastique » sur les emballages.

Il est plus urgent et important de repenser l'utilisation du plastique et les alternatives à l'échelle européenne

Au sein de la Commission, on peut se féliciter que l'idée fasse son chemin au sein de notre cafétéria, cantines et distributeurs. Les emballages « à emporter » sont donc devenus plus respectueux de l'environnement. Des pompes à eau ont été installés dans de nombreux bâtiments.

Pour le SFE, ce n'est qu'un début, il faut que la notion de « respect de l'environnement » soit incluse dans le cahier des charges lors du prochain appel d'offre du contractant pour la restauration. Et ceci à tous les stades du processus (de l'achat de produits et emballages jusqu'à la distribution au client).

Nous faisons partie des organisations qui sont soucieuses de la problématique sur le climat et des changements qui doivent s'opérer en interne au sein même de la Commission. Nous souhaitons également mettre en avant les gestes de chacun.

Retrouvez quelques témoignages de '[bonnes idées et actions](#)' à mettre en œuvre à son niveau et notamment de supporter l'action d'une ONG contribuant à la plantation et à la reforestation d'arbres en Europe.

Voici le lien : https://fundaforest.eu/en/projects/project_details/the-climate-march-forest

D'ici le mois de juin, nous nous réunirons pour définir les grands axes que le SFE devra proposer au sein du Comité du personnel.

Il est donc important que chacun apporte ses idées !





DÉCLARER L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONJOINT ! CELA PEUT AVOIR UN IMPACT SUR VOS DROITS !

Nous avons publié cette news fin 2018, mais au vu de la situation de certains collègues qui nous ont contacté, il nous a semblé important de la republier à nouveau !

Si vous n'avez pas/plus d'enfant à charge, vous pouvez continuer à percevoir l'allocation de foyer au titre des revenus du conjoint (*plafond de revenu fixé par l'article 1er § 3 de l'annexe VII du statut*).

Le conjoint, sans revenu et sans droit ne reçoit pas forcément d'avertissement d'extrait de rôle des autorités belges, ce qui rend impossible de déclarer le revenu du conjoint.

Certains ont reçu du PMO un rappel leur indiquant l'obligation de déclarer sous peine de voir leur allocation de foyer coupée au 31/12/2018.

Que faire ?

Le SFE a pris contact avec le PMO pour avoir des clarifications sur ce sujet ! Ce qu'ils ont fait rapidement !

Si vous êtes concerné(e), vous devez effectivement introduire sans plus tarder une déclaration annuelle de revenu du conjoint dans votre Sysper (*). Si votre conjoint ne dispose pas d'avertissement d'extrait de rôle, alors vous pouvez **fournir une déclaration sur l'honneur récente**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes concerné(e) !

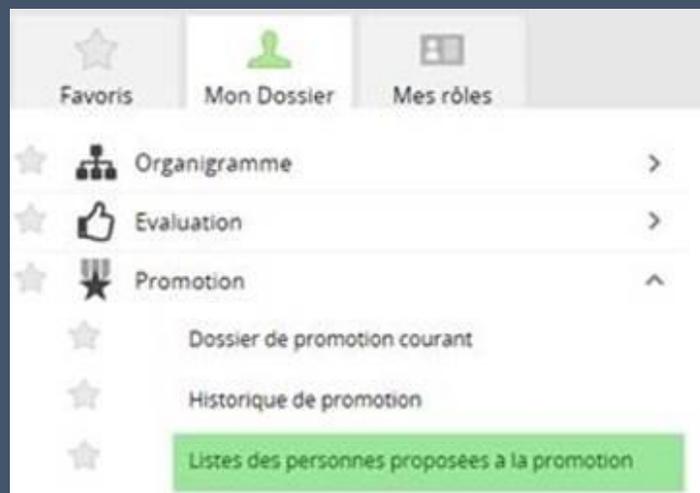
(*) *pour les collègues pensionné(e)s, contactez d'abord votre gestionnaire pension pour connaître la marche à suivre.*

CALENDRIER EXERCICE DE PROMOTION POUR 2019

Selon le planning élaboré par la DG HR, les Représentants du Personnel rencontreront du 13 mai au 7 juin, les Directeurs généraux des différentes DG qui proposeront une liste des personnes promues.

A partir du 18 juin, les propositions seront communiquées au Personnel dans Sysper et pour les personnes qui ne figureront pas sur la liste, la possibilité d'introduire un appel sera de 5 jours ouvrables.

NB : les absences validées et justifiées ne comptent pas dans le décompte de ce délai.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

En 2018, ce sont 4384 Personnes qui ont été promues (fonctionnaires AST & AD, données Sysper)

Aucun quota n'a été distribué pour les AST-SC en 2018 et aucun quota n'est prévu pour 2019.



LIVRES DE FORMATION POUR EXAMENS EPSO

Voici la liste de nos livres ORSEU (en français & anglais) :

 <p>QCM de raisonnement abstrait Prix membre : 30€</p>	 <p>Étude de cas Prix membre : 30€</p>
 <p>QCM de raisonnement numérique Prix membre : 30€</p>	 <p>Bac à courrier Prix membre : 30€</p>
 <p>QCM de raisonnement verbal Prix membre : 27€</p>	 <p>Exactitude et Précision - Priorité et Organisation Prix membre : 30€</p>
 <p>Test de jugement situationnel Prix membre : 25€</p>	 <p>Les Bases du raisonnement numérique Prix membre : 27€</p>

[Tous les renseignements sur les livres ici](#)

FORMATIONS SFE POUR EXAMENS EPSO

Voici la liste de nos formations :

 <p>CENTRE D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interview structuré - Présentation orale - Exercice de groupe - Etude de cas <p>* Chaque thème du Centre d'évaluation dure environ 1 heure sous forme de présentation. L'ordre est défini par la formatrice Anne DRAIME</p>
 <p>CONCOURS INTERNE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Épreuve orale (seulement) <p>* La formation du concours interne, présentée par Anne DRAIME, dure 1h45 et se concentre uniquement sur l'épreuve orale. Il n'y aura aucun support de cours après cette formation.</p>
 <p>CAST & QCM Computer Based Tests (ORSEU)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livres QCM (verbal, numérique, abstrait) <p>* La formatrice Anne DRAIME n'est pas associée à ORSEU, merci de contacter le secrétariat SFE uniquement.</p>

Voici les prochaines dates de nos formations :

Centre d'évaluation : jeudi 16/05/2019 – 16h à 20h en **FR**
Concours interne : jeudi 06/06/2019 – 16h à 17h45 en **EN**
Concours interne : jeudi 06/06/2019 – 18h à 19h45 en **FR**
Concours interne : jeudi 13/06/2019 – 16h à 17h45 en **FR**
Concours interne : jeudi 13/06/2019 – 18h à 19h45 en **EN**

Membres **SFE** → **Gratuit** (en règle de cotisation)
 Non-membres → **100 euros pour le Centre d'évaluation**
 Non-membres → **50 euros pour le Concours interne**

D'ici quelques semaines, nous lancerons des modules "CBT" (verbal, numérique, et abstrait) gratuits durant l'heure du midi, seriez-vous intéressé(e) ?

Votre avis nous intéresse !

[Tous les renseignements et inscriptions ici](#)



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / ASSURANCES... SUPERS OFFRES ET PERMANENCE !

Après plusieurs mois de recherches et de discussions, le SFE a le plaisir de vous présenter une offre très intéressante
« complémentaire santé / « Assurance...

Concrètement, voici un comparatif de l'offre sur l'assurance voiture :

Jeune conducteur (-26 ans) pour un véhicule d'occasion :

Assurance X	MB-Consult	Économie	Pourcentage
1 600,00 € / an	1 096,92 € / an	<u>503,08 €</u>	46%
RC seulement	RC Protection juridique et conducteur et assistance véhicule		

Offre Assurance « full omnium », voiture neuve (BMW) :

Assurance X	MB-Consult	Économie	Pourcentage
2100,00 € / an	870,22 € / an	<u>1229,78 €</u>	58.5%
RC (700€) Et omnium	RC Vol, incendie, catastrophe naturelle, bris de vitre et dégâts matériels		

Le **4 Juin 2019**, le SFE organise avec son partenaire MB-Consult une permanence « assurances » de 10h à 15h. Vous aurez la possibilité de poser vos questions lors de rendez-vous individuels si vous êtes intéressé(e) par leurs offres d'assurance automobile, incendie, santé et voyage. Pour réserver un rendez-vous, c'est sur notre site : <https://www.conf-sfe.org/assurance-partenaire>